

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 SEPTEMBRE 2009**

Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie le 24 septembre 2009 à 18 h 00  
sous la présidence de Mme BOUGIS, Maire

**Présents :** M. LAUNEY, M. TROCHON, M. SAILLARD, Mme CHATEL, Adjoints;  
M. LECARPENTIER, M. BOSQUET, M. BRETON, M. TOLLEMER, M. LE FORESTIER, M. BAILLEUL

**Absent(s) excuse (s) :** Mme DUCHEMIN, Mme BEAUGé, M. BAMEUL, M. PICHON

*Absent(s) non excuse (s): néant*

Formant la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance :** Emmanuel BAILLEUL

Dès l'ouverture de la séance, le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé et signé des membres présents.

**ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNUELLES**

Mme le Maire remet à chacun des membres le récapitulatif des subventions versées en 2008 en précisant que chaque association bénéficiaire a fourni une copie des budgets et des comptes de l'année écoulée. Après avoir pris connaissance des différentes demandes, il est procédé à l'attribution des subventions 2009, selon le tableau ci-dessous.

Par contre, il est émis sursis à statuer pour les demandes particulières suivantes reçues en 2009. En effet, le Conseil, souhaitant un complément d'information, rencontrera les intéressés afin de répondre au plus juste aux attentes de chacun et s'assurer de la pertinence des demandes :

- création section Tennis de Table de l'Association Sportive de Sottevast
- création Association Sottevast Futsal
- Association France Shokotan Karaté-Do
- Association « Moi aussi j'existe »
- création école de Jeunes Sapeurs Pompiers au centre de Secours de Bricquebec

ORGANISME	ELEMENT SUPPLEMENTAIRE	SUBVENTIONS 2009
A.S. SAMBO SOTTEVAST	Majoration pour déplacement stage	500.00
ACPG CATM SOTTEVAST		150.00
AMICALE DES CHASSEURS		150.00
AMICALE DES CHEVEUX BLANCS		2 000.00
ASSO BIEN VIVRE NOTRE TEMPS LIBRE		200.00
ASSOC SOTTEVAST BADMINTON		350.00
CLUB 3E AGE TOUJOURS JEUNES		200.00
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE	200€ par classe décision du 22/08/09	600.00
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE	Cadeau Noël 8 €/ élève x 62 (décision du 22/08/09)	496.00
COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE	200€ par classe	1 000.00
COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE	Cadeau Noël 8 €/élève x 94 (décision du 22/08/09)	752.00
CSL SECTION MODERN DANSE		500.00
ELAN RURAL SOTTEVAST		700.00
ETOILE SOTTEVASTAISE		1 000.00

ASSOCIATION SPORTIVE DE SOTTEVAST	FC Sottevast St-Joseph	1 000.00
	Section Vétérans de Sottevast	350.00
	Section Futsal	Sursis à statuer
FRANCE SHOKOTAN KARATE-DO		Sursis à statuer
A.P.E. LA RECRE SOTTEVASTAISE	Prise en charge frais carnaval	250.00
LES STARLETTES SOTTEVASTAISES		350.00
ASS. « MOI AUSSI J'EXISTE »		Sursis à statuer
ADEVA		100.00
ASS. DEVELOPPEMENT SOINS PALIATIF HOPITAL DE VALOGNES		150.00
ASS COEUR CANCER		250.00
ASS. ACT.GERONTOLOGIQUE BRICQUEBEC		100.00
ASS. DES SCLEROSES EN PLAQUES		100.00
CROIX ROUGE FRANCAISE VALOGNES		100.00
MUTUELLE DU TRESOR		15.00
POINT DE DEPART (SIDA)	Actions et Interventions sur le Nord Cotentin ?	Sursis à statuer
SECOURS CATHOLIQUE		150.00
TELETHON/ A.F.M.	Versée lors de la manifestation prévue au gymnase	100.00
ASS FRANCAISE DIABETIQUE NRD COTENTIN		50.00
<b>MONTANT DES SUBVENTIONS 2008</b>		<b>11 663 €</b>

#### PROGRAMME DE VOIRIE

Concernant la réfection de chaussée des chemins de la Cauverie, du Roqueret et de la Fosse, Maurice LAUNEY informe que le cabinet ACEMO, maître d'œuvre, a achevé ses travaux d'étude suite à la réunion préparatoire du 3 septembre. Le dossier de consultation est en préparation. L'appel à candidatures devrait prochainement être publié pour un commencement souhaitable des travaux en décembre prochain.

#### SALLE DE L'ELAN RURAL

La Commission de Sécurité a procédé le 15 septembre dernier à sa visite périodique réglementaire. Du fait du projet de travaux qui consiste au réaménagement intérieur et de l'évolution des normes, celle-ci impose le dépôt d'une demande d'autorisation de travaux au titre de l'accessibilité et de la sécurité auprès de la sous-commission départementale de St Lô. Cette démarche n'entrave en rien le commencement des travaux. Cette même Commission effectuera une nouvelle visite dès l'achèvement de l'aménagement intérieur de la salle.

#### AVANCEMENT ZONE ARTISANALE

Suite au découpage définitif entériné lors de la dernière séance, le cabinet ACEMO a établi le dossier de demande de permis d'aménager, actuellement en cours d'instruction à la DDE. Par ailleurs, le géomètre vient de transmettre pour accord, l'arpentage de la parcelle à acquérir appartenant à Mme Chedeville. L'emprise s'établit à 1 127 m<sup>2</sup> au prix fixé en janvier dernier de 6 € le m<sup>2</sup>, soit 6 762 €. Pour la phase suivante, Mme le Maire suggère de prendre nécessairement toutes les garanties quant aux transactions à engager avec les futurs propriétaires.

#### RETRAIT DE LA COMMUNE DE SORTOSVILLE EN BEAUMONT DU SYNDICAT DE LA DOUVE

Par délibération en date du 11 juin 2009, le comité du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Douve a accepté la demande de retrait sans condition de la commune de Sortosville-en-Beaumont en raison de son appartenance à la Communauté de Communes de la Côtes des Isles exerçant la compétence de gestion des cours d'eau. Mme le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ce retrait. Aucune objection de l'assemblée.

**1- Devis Teknic'info** : face à plusieurs problèmes techniques rencontrés sur les postes informatiques des écoles et de la bibliothèque, M. Mahaut Teknic'Info a été sollicité pour un check up des installations concernées. Outre une intervention minimale sur quelques postes des écoles, le remplacement des deux postes de la bibliothèque est conseillé du fait de la saturation de ceux-ci en terme de rapidité, due au logiciel de gestion. Ces deux derniers pourraient être réinstallés, l'un en classe de CE2 et le second en salle informatique. Le devis de 974 € HT est accepté à l'unanimité, pour l'acquisition de deux nouveaux postes, auquel s'ajoute 169 € TTC d'entretien sur l'existant.

**2- Courrier de Mme l'Inspectrice d'Académie de St Lô** informant qu'au vu des effectifs à la baisse de cette dernière rentrée à l'école élémentaire, le nombre de postes de la commune sera susceptible d'être révisé dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2010.

**3- Projet de structure d'accueil pour personnes vieillissantes** : Mme le Maire fait part qu'elle-même et ses adjoints ont récemment rencontré Monsieur LEBUNETEL, Maire de Brix assisté de Monsieur DESQUESNES son adjoint chargé des affaires sociales, dans le but d'échanger sur un éventuel projet commun. La réflexion engagée est axée sur la réalisation d'une structure adaptée aux personnes dépendantes. Pour qu'un tel objectif soit viable, un minimum de 30 personnes accueillies doit être atteint d'où la nécessité de se regrouper. Cet important projet requiert une étude approfondie : rencontre avec la Direction de la Solidarité Départementale, enquête auprès des personnes âgées (à Sottevast ont dénombré 109 personnes de + de 75 ans). Ceci ne remet pas en cause la prévision de construction de logements individuels pour personnes âgées autonomes ou à mobilité réduites.

**4- Contrat d'accompagnement dans l'Emploi CAE** : concernant ce poste d'animateur sportif et culturel, Mme le Maire informe des contacts réguliers menés avec le Pôle Emploi et M. Lagadec de la DDJS. Cependant seulement deux candidatures ont été déposées. Par contre plusieurs étudiants passaient encore des examens en septembre et il se peut que des candidats se manifestent prochainement.

**5- Demande d'extension de réseau pour raccordement électrique d'une construction irrégulière** : Mme le Maire donne résumé de la situation de cette construction à usage d'habitation édifiée il y a plus de plus de 20 ans sans autorisation. Le nouveau propriétaire demande l'alimentation électrique. L'article L111-6 du Code de l'Urbanisme permet au maire de refuser le branchement dans ce cas précis. Le Conseil Municipal va dans ce sens à l'unanimité.

**6- Défiibrillateur** : Le délai de mise en demeure de livraison transmis au fournisseur s'achève. D'autres établissements vont être contactés pour établir leur proposition.

**7- Courrier de M. et Mme GONDET** : Mme le Maire évoque le courrier que M. et Mme GONDET ont transmis à chacun des membres consécutivement à l'incident survenu avec Michel BAMEUL et l'abandon du projet de panneaux qui s'en est suivi par le Conseil lors de la dernière séance. Après discussion, aucune nouvelle décision n'est précisément arrêtée. Une commission « relation commerçants » pourrait être créée pour mener des sujets de cet ordre. En parallèle et après réflexion, le Conseil Municipal demande l'inscription de la révision de la constitution des commissions actuelles, à l'ordre du jour de la prochaine séance.

**8- Aire de service pour camping car** : Jean-Pierre TOLLEMER remet une documentation portant sur les différents produits possibles. Renseignements seront pris auprès des collectivités déjà équipées et du Conseil Général pour l'aide financière qu'il est susceptible d'apporter.

**9- Divers :**

- Mme le Maire fait part qu'une marche au profit du Téléthon est organisée par les Maîtres Laitiers et son Comité d'Entreprise en partenariat avec le Comité de Coordination Départementale de la Manche, le Dimanche 11 octobre prochain à partir de 14 h 30.
- Commissions prévues :
  - travaux : mardi 29/09 pour aménagement entrée du bourg
  - communication : jeudi 1<sup>er</sup>/09 pour le flash infos d'octobre

Le Maire,  
Françoise BOUGIS